



REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER

19 SEPTEMBRE 2018

COMPTE-RENDU

<u>Présents :</u>	Hardy C., adjoint délégué aux sports et aux loisirs Brasset J.Y., coprésident habitant Urvoy M.F., Evrard M., Genevée S., Mocquart H. Lepennetier A., Châtierre Promotion
<u>Excusés :</u>	Lafaye E., coprésidente élue Huygevelde M.
<u>Absents :</u>	Cabus C., Evrard N., Houal R. Coquet R., conseiller municipal Le Turnier J., Association Parents d'Elèves écoles publiques Madeleine et Châtierre
<u>Assistaient également à la réunion :</u>	Gillais A., chargée de missions conseils de quartier, ville de Fougères 18 habitants

ORDRE DU JOUR

1. Aménagement de la promenade du Gué-Maheu : point sur le dossier
2. Réalisation du lotissement de la Placardière : point d'étape
3. Poursuite de la liaison douce : point sur le dossier
4. Informations et questions diverses
5. Fête de printemps 2019 : modalités de mise en œuvre

PROCHAINE REUNION

Date non définie actuellement

Monsieur Brasset commence la séance par excuser Madame Lafaye, coprésidente élue du conseil de quartier, absente ce soir pour des raisons personnelles.

1. Aménagement de la promenade du Gué-Maheu : point sur le dossier

Monsieur Brasset fait part du mécontentement des membres du conseil de quartier car la 1^{ère} partie des travaux de la promenade du Gué-Maheu, inscrite au budget 2018, qui devait débiter en fin d'année, est de nouveau repoussée en 2019.

Une habitante indique que tous les week-ends, les balises provisoires sont déplacées et que celles-ci servent de poubelles. De plus, les talus seraient fauchés une seule fois par an ce qui ne donne pas une image propre de cette rue.

Monsieur Hardy précise que Madame Lafaye interpelle très régulièrement les élus sur ce dossier. Dans la mesure où les travaux ont été budgétisés, ils seront réalisés ; c'est le temps des études qui est plus long que prévu.

Un habitant se plaint de l'anarchie qui règne dans cette rue et du stationnement pourtant interdit des véhicules devant les portes de garages (en face du lycée).

Certains habitants présents à la réunion sollicitent le conseil sur les difficultés rencontrées rue de l'Yser : vitesse excessive des véhicules, passage des voitures sur les trottoirs lors des croisements, plusieurs véhicules de riverains abimés (rétroviseurs cassés, voitures accidentées en stationnement...). Une pétition est en cours de finalisation, elle sera remise prochainement à monsieur Le Maire.

Après de nombreux échanges avec les habitants, il est convenu qu'ils évoquent ces questions avec les élus lors de leur visite dans le quartier le samedi 22 septembre. Le parcours sera modifié pour un passage rue de l'Yser à 15h40.

2. Réalisation du lotissement de la Placardière : point d'étape

Monsieur Brasset fait état de l'avancée du lotissement de la Placardière. Tous les terrains du 1^{er} lot ont été vendus, les premières maisons ont été construites ou sont en cours de construction et les premiers habitants ont emménagé cet été.

Parallèlement aux parcelles accueillant de l'habitat individuel, des terrains sont prévus pour des opérations collectives. Un projet d'habitat participatif d'une dizaine de logements est à l'étude.

Monsieur Brasset indique que le conseil de quartier organisera un moment convivial pour souhaiter la bienvenue aux habitants de la Placardière.

3. Poursuite de la liaison douce : point sur le dossier

La tranche 1 et la tranche 3 de la liaison douce ont été aménagées. Pour la tranche 2, une alternative à la solution initiale a été trouvée ; la ville a la possibilité de racheter un terrain à un particulier qui permettra de ne pas avoir à franchir le Couesnon et qui évitera la construction de passerelles. Un accord de principe a été donné par le propriétaire. Désormais, cet achat doit faire l'objet d'une délibération qui sera votée prochainement en conseil municipal.

Une visite sur site avec les techniciens de la ville est à organiser.

4. Informations et questions diverses

Les habitants présents expriment diverses remarques :

- L'ancien mur de l'abattoir se dégrade, les enfants jouent dessus et avec les pierres qui tombent
- Maison non entretenue au n°11 rue Charcot (le propriétaire n'y vit plus). Le lierre et autres végétations tombent dans le jardin de la voisine.

- Pour une habitante, le cimetière est mal entretenu. A ce titre, monsieur Hardy rappelle que depuis le 1er janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.
Une dérogation valable 3 ans ne concerne pas les zones publiques telles que les cimetières mais la ville de Fougères a souhaité anticiper l'interdiction.
Cette gestion raisonnée, débutée depuis 2 ans, se met en place progressivement (4 parcelles sont actuellement concernées) pour arriver à l'arrêt total de pesticides dans l'ensemble du cimetière en 1^{er} janvier 2020 conformément à la réglementation.
Des panneaux d'information ont été installés sur place pour expliquer la démarche et des plaquettes d'information sont disponibles.
- Rue Duguay Trouin : les liserons partent des petites maisons et s'étalent sur le trottoir.
- Madame Denoual représente le baseball club de Fougères. Elle déplore l'état du terrain réalisé en 2015 et les dégradations régulières qui y sont faites dans la mesure où l'équipement est toujours ouvert :
 - La bute des lancers est utilisée en vélo
 - Les cages sont utilisées pour jouer au football
 - Des barbecues sont réalisés sur la zone verte

Elle indique également qu'elle trouve très dangereux le passage de la liaison douce sur le terrain et regrette le manque de communication lorsqu'il est utilisé par d'autres structures (écoles, club de palets...).

Ces difficultés entraînent une perte d'adhérents et une démotivation des membres.

Monsieur Hardy indique à Madame Denoual qu'une rencontre doit être organisée avec les services des sports de la ville de Fougères. Il rappelle que ce stade est en accès libre et qu'une réflexion est en cours pour trouver des solutions.

Monsieur Brassat indique à Madame Denoual que les acteurs locaux telles que les associations peuvent intégrer le conseil de quartier. Au sujet de la liaison douce, il rappelle que le projet initial ne prévoyait pas son passage sur le terrain de baseball et que cette difficulté a déjà été remontée aux services techniques de la ville.

5. Fête de printemps 2019 : modalités de mise en œuvre

La prochaine fête de printemps aura lieu le samedi 27 avril 2019.

Après échanges, les membres du conseil s'accordent pour proposer aux partenaires la thématique « Le jardin ». Plusieurs idées sont évoquées : troc de plantes, présentation des jardins partagés, vide-grenier « jardinage ».

Il est proposé d'organiser, en octobre, une réunion avec les partenaires. Un Doodle pour choisir une date de réunion sera envoyée à tous les membres du conseil et aux partenaires de la fête.

La séance est levée à 22h10.

Tenez-vous informés !

Abonnez-vous à la lettre d'information municipale :

<http://www.fougères.fr/newsletters?width=600&height=300&destination=newsletters&iframe=true>

Retrouvez également sur le site internet de la ville toutes les informations relatives aux conseils de quartier ainsi que les comptes rendus : <http://www.fougères.fr/dossier/les-conseils-de-quartier> (à partir de la page d'accueil : vos démarches/participer aux conseils de quartier)